L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 27 NOVEMBRE 1873. 47me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI 27 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan — Bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., au no 38 de la rue de Chartres — Linge fin, lingerie de messieurs, chapeaux, cauquettes, mailles et sacs.

SPECTACLES.

Jeudi, 27 Novembre 1873.

OPERA — Le Trouvère.
ACADEMIE.—Neck and Neck.

Poursuites pour le recouvrement
DES TAXES D'ETAT.

La Convention vient d'achever son œuvre et nous pouvons dire que cette œuvre a été noblement, dignement et patriotiquement faite. Nous ne voyons rien de plus beau qu'un Etat qui, mal gouverné, tache d'échapper aux mains qui l'opprriment par des protestations pacifiques adressées à l'autorité souveraine. Il n'y a pas ici ombre de conspiration, ni ombre de menace contre le gouvernement établi par le droit seul de la force armée. A l'appel de l'autorité élue par le peuple, on se rassemble par délégations : on discute, on délibère, et l'on adopte à l'unanimité une série de résolutions propres à éclairer le pouvoir qui a reconstruit cet Etat, et, par un mémoire exposant tous les griefs, on l'invite à faire cesser les souffrances de l'Etat en lui permettant de faire ce qui se fait dans les autres, c'est-à-dire de consulter la volonté de tous les citoyens. Ce mouvement du peuple en Louisiane se signale donc par un caractère de légalité et même de soumission qu'on ne saurait assez admirer quand on pense à la grandeur des maux dont le peuple gémit.

Mais ce que la Convention vient de faire est pour l'avenir. C'est un procès à débattre devant le Congrès assemblé. A supposer que le Congrès prête enfin une oreille favorable à nos réclamations et nous permette un vote juste et libre sur le choix de notre Exécutif et de nos législateurs, cela ne pourrait que remédier aux maux futurs sans amoindrir les maux actuels. Or, les maux actuels sont les plus ruineux de tous; chaque jour ils démolissent non seulement quantité de fortunes mais encore quantité d'existences. La saisie des propriétés est partout, dans les paroisses comme dans les limites de notre ville; la saisie est pour ainsi dire universelle. Les contribuables qui n'ont pas payé leur taxe d'Etat, ne peuvent échapper à la loi la plus dure, la plus draconienne qu'on ait jamais imaginée. Cette loi n'a pas été faite par des citoyens représentant le peuple, par des républicaines: elle a été faite par des hommes qui ne possèdant rien et n'ayant rien à perdre se sont constitués les ennemis de la société et en ont juré la ruine.

La loi qu'ils ont décrétée, et en vertu de laquelle l'autorité exécutive opère aujourd'hui, est si odieuse et tellement opposée au droit commun, qu'elle a été déclarée inconstitutionnelle par le juge même, créature du parti qui l'a votée. Nous devons donc supposer qu'elle ne sera plus invoquée contre les contribuables retardataires; mais s'ils ne peuvent plus être menacés de perdre leurs droits civils, ils n'en resteront pas moins sujets à l'expropriation, en vertu de la loi générale du créancier contre le débiteur, et il faudra qu'ils payent toujours s'ils veulent échapper à la saisie et à la vente forcée de leurs biens.

Or, nous le demandons à toute autorité sincère et de bonne foi, est-ce dans un pareil temps qu'on peut agir avec rigueur envers les contribuables de l'Etat? En vérité, où veut-on qu'ils prennent pour payer quand ils n'ont absolument rien, rien, sinon des propriétés nominatives sans valeur réelle, des propriétés invendables parce qu'elles ne sont recherchées de personne. En ville, un propriétaire qui a quatre ou cinq maisons est obligé chaque année d'en vendre une pour liquider les autres, car la taxe aujourd'hui équivaut au prix d'un immeuble. Et notons que l'acquéreur, s'il s'en trouve un, bien qu'il ait cette maison pour pen de chose, n'en devient pas plus riche, car elle ne lui rend rien et il s'aperçoit bientôt qu'il a fait un mauvais marché lui même, et peu qu'il ait déboursé pour en avoir le titre. On ne peut donc pas vendre, faute d'acheteurs, et quelle que soit la bonne volonté du contribuable, il est forcé d'être délinquant et de laisser son bill de taxe en souffrance. La situation était déjà ainsi, il y a trois ans, c'est-à-dire qu'il y a trois ans la taxe était déjà exorbitante, mais on pouvait avoir encore quelques vieilles ressources et les propriétés de ville donnaient encore quelques revenus. Aujourd'hui, ces ressources sont épuisées; les loyers ont diminué de moitié, parceque l'émigration a laissé nombre de de maisons vides, et celles qui sont louées ne sont pas payées ou le sont fort mal, en sorte qu'il ne reste plus aux propriétaires qu'un titre onéreux, car il est devenu pour eux une cause de persécution.

En ce moment, la situation est d'autant plus pénible que tout manque à la fois, et le revenu foncier et le revenu industriel. Les banques ne paient pas, personne ne paye ; ce qui fait que l'argent manquant sur le marché, les propriétés sont devenues invendables. Il n'y a malheureusement rien d'exagéré en cela et nous touchons au moment où l'Etat devra se substituer lui-même au droit foncier individuel, s'il persiste à vouloir exiger des contribuables une redevance à laquelle ils sont évidemment dans l'impossibilité de faire face.

Ne vaudrait-il pas mieux atermoyer le recouvrement des taxes que d'en venir à cette extrémité? Ne vaudrait-il pas mieux atermoyer le payement de l'intérêt de la dette publique que de réduire les propriétaires à la plus extrême pauvreté? Les propriétaires sont la vie de la cité. Qu'ils soient supprimés par la saisie et la vente forcée de leurs biens : que ces biens faute d'acheteurs deviennent la proie de l'Etat et il n'y a plus de cité, et l'on ne verra plus dans la ville qu'une bande d'officiers publics cherchant vainement des payeurs au milieu de ruines désertes.

M. Kellogg ne peut ignorer cet horrible état de choses, et bien que nous admettions qu'il soit irrité du dernier mouvement de la politique fusionniste et des coups qu'elle se prépare à lui porter devant le Congrès, il ne doit pas se croire dispensé de tout égard vis-à-vis des contribuables. Cette affaire de taxe est une affaire particulière et qui ne tient pas à la politique. Nous croyons que c'est M. L. L. Levy, avocat, de la société Cotton & Levy, qui est chargé des poursuites pour le recouvrement des taxes d'Etat : eh bien, M. Levy ne pourrait-il pas être auprès de M. Kellogg l'organe des propriétaires en pareille circonstance? Ne pourrait-il pas l'engager à atermoyer ces poursuites jusqu'à la réduction de la dette, réduction que M. Kellogg favorise lui-même? Cette réduction opérée, les propriétés ayant plus de valeur se vendraient mieux, et les taxes seraient payées *in crescendo* et sans poursuites judiciaires.

ARRIVÉE PROCHAINE DU STEAMER KOLN. — Le steamer Koln, de la ligne North German Lloyd, qui est parti de Brême le 4 et de Southampton le 8 courant, a quitté la Havane mardi à midi, suivant une dépêche reçue par les agents, MM. E. F. Stockmeyer & Co., 42 rue de l'Union. Il arrivera, sans doute, à son wharf, au bout de la rue Ste. Marie, vendredi soir. Il amène 557 passagers en tout, dont 50 de chambre, sur lesquels 26 se sont embarqués à Southampton.

Nous n'avons pas la liste des passagers de Southampton, mais nous savons que parmi eux se trouve M. J. Magne, ancien membre du barreau de la Nouvelle-Orléans et l'un des anciens propriétaires de l'*Abeille*. Ses nombreux amis le reverront avec plaisir.

L'Agriculture en Louisiane.

RAMIE ET JUTE.

La culture de ces deux textiles peut, enfin, sortir de la phase militante où l'enchaînait l'insuffisance des moyens mécaniques qu'en exige l'exploitation fructueuse. Du reste, il est dans la nature des bonnes créations industrielles de subir un certain stage dans le domaine expérimental et décourageant. Ce stage a été d'autant plus difficile à franchir ici que la cherté et l'insécurité produites dans la main-d'œuvre par le désordre politique doublaient l'argence d'un système économique des plus complets pour tirer parti de ces deux plantes. Ce système est créé, et la solution de ce problème entraîne la solution finale de tous les autres. Il est acquis que la culture associée ou séparée de la Jute et de la Ramié est praticable et lucrative en Louisiane.

La valeur du Ramié étant généralement connue, il convient de mettre en lumière les avantages de l'exploitation de la Jute, fortement recommandée par le Département de l'Agriculture à Washington.

"Je suis convaincu, écrit M. F. Walts, commissaire de ce département, que "la culture de la Jute est sur le point de "devenir une importante industrie dans "les Etats du Sud, ainsi que celle du Ramié, dès qu'il sera connu que la fibre "peut être avantageusement désinté"grée."

La Jute est un textile abondant dont les territoires anglais des Indes orientales ont le monopole. La consommation en est immense dans le monde entier. C'est la principale matière-première des toiles d'emballage, des cordages légers, des tapis à bon marché et de certains tissus mélangés. L'industrie des textiles est ainsi tributaire du Bengale, seul pays qui produise la Jute, pour des sommes considérables. L'Europe en importe des milliards de balles, et l'Amérique débourse chaque année une dizaine de millions en or pour solder la Jute qu'elle reçoit de Bombay ou de Calcutta. Les toiles d'emballages ortées sous le nom de Jute américaine sont mal nommées. Elles sont simplement de fabrique américaine avec la fibre des Indes. Jusqu'ici, le Nouveau Monde n'a pas produit de Jute, dont l'introduction vient seulement d'être essayée dans la culture de la Louisiane.

Désireux d'affranchir l'industrie et le commerce des Etats-Unis d'un tribut onéreux aux Anglais, le département de l'agriculture—auquel président de savants économistes et non d'ignorants politiciens—a pris à cœur l'initiation de la Jute dans l'agriculture des Etats du Sud et la latitude et le sol correspondant à la section des Jutes de l'Inde. Dans ce but, M. Watts offrant de la graine à solliciété de la compagnie agricole de Ramié à la Nouvelle-Orléans l'essai de cette culture à côté de celle du Ramié. L'épreuve a été faite à Gentilly aussi complètement que l'ont permis les circonstances peu favorables d'un sol médiocre et d'une saison de printemps extraordinairement pluvieuse. Malgré de grands désavantages sous tous les rapports, la Jute, semée à la volée et abandonnée à elle-même, a fourni un contingent conclusif sur les ressources qu'elle offre. Elle s'est développée à une hauteur moyenne de cinq pieds et a donné un rendement de 1300 livres de fibre par arpent. De semblables épreuves faites sur les rives du fleuve, en des terres convenables et par des planteurs compétents ont donné des résultats bien plus près de la valeur intégrale de la plante.

M. de Lobel-Maby à St-Jacques, et M. Laplace, à St-Jean-Baptiste, ont obtenu, sans plus de soins, une hauteur autrement considérable dans les tiges. Quoique semée en juillet, au moins deux mois tard, la jute de M. de Lobel a atteint 5 et 8 pieds; et celle de M. Laplace 9 et 10 pieds, diamètre proportionnel. Dans ces conditions de développement, ce n'est plus 1300 livres, mais au moins 2000 que ces messieurs eussent obtenu s'ils avaient exploité la fibre au lieu de la graine qu'ils ont préféré recueillir pour développer la nouvelle culture sur une certaine échelle.

"J'ai acquis la certitude, écrit M. de Lobel, que la Jute doit parfaitement réussir en Louisiane. Très probablement, elle est appelée à donner des résultats plus satisfaisants que la canne à sucre, que le prix de la main d'œuvre rend aujourd'hui de plus en plus difficile."

M. Laplace tient exactement le même langage, et se dispose à planter le plus de Jute possible, convaincu qu'il est d'un rendement dépassant de beaucoup 2,000 liv. par arpent. Quant au coût du travail et aux frais d'exploitation, voici un aperçu larvement chiffré :

Deux labours, un hersage et l'ensemencement à l'aide d'un semoir mécanique qui coûte $10.....	$5 00 par arpent.
Coupe par la faucheuse *World* N° 1, transport, décortication et routissage.....	15 00
Intérêt du matériel et frais éventuels.....	5 00
Total.....	$25 00

Bien entendu, ici n'entre pas le coût minutieux de la graine—12 livres par arpent—car le planteur produira la graine nécessaire chaque année.

Maintenant, voici les prix de vente du produit. Les Jutes importées des Indes sont côtées à 4, 5 et 6 cents la livre pour les longues fibres; 1 1/2 à 2 cents pour les rebouts, c'est-à-dire les pieds mal rouis et qui servent à la fabrication du bagging. Ces bas prix variés tiennent à l'imperfection et à l'inégalité du rouissage de la matière. Les procédés indiens consistent à jeter les bottes de Jute dans les mares et les fosses bourbeux. L'inégalité du diamètre et de la maturité des tiges engendre naturellement l'excès du rouissage sur une partie et l'insuffisance du même effet sur une autre. De là de grandes déperditions dans la force et la qualité du textile, trillé à la main au sortir du l'eau par les Indiens.

Rien de la sorte n'a lieu dans le procédé mis en opération dans les épreuves qui viennent d'être faites à Gentilly. Les tiges vertes sont apportées à la décortication mécanique, qui en réduit la partie filamenteuse à l'état de rubans égaux parfaitement dépouillés. Dans ces état brut où individé, le textile a déjà une valeur industrielle sérieuse; mais, livré au rouissage dans des bacs remplis d'eau pure, il est amélioré et se transforme en une filasse brillante et forte pour laquelle on offre 8 cents la livre au Nord, mais qui, appréciée par l'emploi, rapportera au moins 10 cents au producteur.

Dans les conditions précaires où se trouve l'industrie sucrière, la culture de la jute se présente avec d'autant plus d'avantages qu'elle est accessible aux petits moyens, qu'elle supprime 2/3 de la main-d'œuvre ordinaire et qu'elle utilise le matériel des sucriers. Un tel subsidiat mérite à tous égards l'attention des planteurs, qui ne peuvent plus lutter contre l'ingratitude de la canne à sucre.

LA JUTE PROTECTRICE DU COTON.

Les planteurs de coton n'ont pas moins d'intérêt à connaître certains effets de cette plante sur la culture cotonnière. Voici un fait constaté par une expérience faite à dessein : LA PRESENCE DE LA JUTE REPOUSSE LES CHENILLES.

Ayant lu dans une étude sur les caractères de la plante que son influence protégeait le coton de l'invasion vorace, la direction de la Compagnie de ramié a fait planter deux petits champs de coton, sur ces diverses, avec un entourage de jute. Les deux plantes ont fait bon voisinage et nul insecte, aucune chenille n'y a fait apparition. La feuille et les grabots sont restés vivante et intacte jusqu'aux gelées. Le fait a été signalé aux visiteurs, et constaté avec intérêt par plusieurs de nos concitoyens éclairés, qui se sont livrés à la recherche des causes de ce phénomène.

Autre fait confirmatif. Un champ de coton situé sur un habitation voisine et faisant face au coton *rejeté* a eu des chenilles, mais seulement à l'extrémité éloignée du voisinage de la Jute.

Un autre champ de coton éloigné et hors de la portée des émanations de la Jute a été envahi par l'insecte dévorant.

Il a été également remarqué que les lépidoptères ailés ne se posent jamais sur les fleurs de cette plante canaldiaire. Les papillons qui engendrent la chenille fuient ces fleurs, dont le suc amer et l'odeur stupéfiante semblent constituer un poison, ou tout au moins un puissant répulsif, pour le ver calamitenx. Il suffirait donc d'une ceinture de Jute autour de chaque arpent de coton pour s'affranchir du lourd tribut de la dévastation des chenilles.

—J'aurais bien besoin d'un chapeau neuf, mais je recule devant la dépense de cinq ou six piastres, disait un monsieur économe à un de ses amis, hier.

Celui-ci l'a immédiatement conduit au R't. E. Lee, coin des rues Royale et St-Louis, où, pour une somme fort modique, il s'est acheté un magnifique couvre-chef.

—Achetez vos candis, articles pour feux d'artifice et le nouveau candi de maïs chez Miller & Diehlmann, 50, 52 et 54, Peter street.

—Linge de dessous, chaud, pour messieurs, pardessus et autres vêtements confectionnés, d'hiver, pour jeunes garçons et pour enfants, chez B. T. Walsh, 120, rue du Canal.

—On écrit de Munich, le 7 novembre :

Les incendies ont augmenté dans ces derniers temps et deux villes ont été entièrement détruites par les flammes. On s'inquiète dans l'Allemagne entière et on s'attendait surtout à des offrandes splendides de la part de notre grande cité néo-impériale, où toutes les richesses d'Allemagne et d'autres pays affluent. Nous nous étions trompés. La petite ville de Barth, comptant 4000 habitants, a donné *quinze fois* plus que la capitale de l'intelligence. On ne comprendra que ce fait nous a donné une triste idée de la générosité de nos nouveaux chefs, et comme nous sommes un peuple de penseurs, nous en pensons assez pour notre part.

THEATRE DE L'OPERA.

Ce soir *Le Trouvère* avec MM. Devoyod et Gadilhe, Mdme Mallier et Demaïs.

Les personnes qui n'ont pas encore entendu notre baryton, se manqueront pas de saisir cette occasion de faire connaissance avec son beau talent. Quant à ceux qui ont eu le plaisir de l'écouter dans *Guillaume Tell* et *La Favorite*, nous sommes sûr qu'ils se font tous une fête d'assister à la représentation de ce soir.

Nous en savons assez maintenant du style de M. Devoyod, pour prédire qu'il chantera d'une manière délicieuse, entre autres morceaux, la cavatine du second acte—*Son regard, son doux sourire*.

Nous sommes également convaincus que M. Gadilhe et Mlle Demaïs feront le plus grand plaisir dans le duo du quatrième acte entre *Manrique* et *Azucena*.

Mme Mallier nous a montré comment elle savait interpréter la sévère et difficile musique de Meyerbeer ; on sera certainement très attentif quand elle chantera celle de Verdi, qui est écrite dans un genre si différent.

Nous tous les rapports la soirée d'aujourd'hui sera très intéressante.

Samedi prochain, pour la seconde Matinée, l'*Africaine* 63. Les portes ouvriront à onze heures et demie, et le spectacle commencera à MIDI précis.

LA DEFAITE DE M. THIERS.

A la suite du vote sur l'urgence en faveur de la proposition Changarnier, la *Patrie* disait :

L'échec qu'a subi M. Thiers dans la journée d'avant hier est encore plus grand que nous ne l'avions pensé. Le soir même de vote, les chefs du radicalisme ont eu avec l'Ex-président une discussion assez vive. Ceux-là ont reproché à celui-ci de leur avoir conduits à la défaite. "Vous nous aviez promis, lui ont-ils dit, une victoire certaine, une revanche complète du 24 mai, et nous avons été battus. A l'avenir, nous suivrons hautement notre politique révolutionnaire."

Le centre gauche, au moins pour quelques-uns, a tenu le même langage, mais ils ont déclaré qu'ils se considéraient comme dégagés de leur soumission, et que dès l'avenir, ils voteraient avec indépendance.

M. Thiers pourra rallier encore, selon les circonstances, ces bataillons épars, mais l'homogénéité de son armée est rompue.

Les votes subséquents ont confirmé cette prévision, car au lieu de 14 voix de majorité, chiffre obtenu en faveur de l'urgence, la proposition pour la prolongation des pouvoirs a obtenu finalement 63 voix de majorité. L'armée de M. Thiers se trouve aujourd'hui réduite, sur 800 voix de la gauche, tandis que le gouvernement de Mac-Mahon, renforcé par la majeure partie du centre gauche, compte 400 voix.

M. Thiers avait dit " la république sera conservatrice ou elle ne sera pas." Oubliant cette parole, il a donné la main au radicalisme et il faillit assurer par là le succès de la restauration monarchique. Aujourd'hui, le centre gauche l'abandonne pour se rapprocher de Mac-Mahon, comprenant que la république ne peut être conservatrice que si elle est, avant tout, dirigée par des conservateurs. C'est pour ne pas l'avoir compris que Thiers a perdu le pouvoir et a failli perdre la république.

LA RÉPRESSION EN FRANCE.

On lit dans la *Patrie* :

Des perquisitions ont été faites hier dans les 1e et 18e arrondissements de Paris au sujet de dépôts d'armes et de munitions qui avaient été signalés depuis quelques jours.

Outre les saisies qui ont été faites, deux arrestations ont été opérées.

Nous lisons dans la *Gironde* que le préfet de ce département a fait renforcer la gendarmerie de Bordeaux par des brigades venues des environs. Des patrouilles nombreuses et inusitées d'agents et de gendarmes sillonnent chaque nuit, on ne sait dans quel but, les rues de Bordeaux.

La *République* de Nevers a été saisie et se trouve sous le coup de poursuites pour outrages au maréchal Mac-Mahon

La *Gironde*, revenant sur le service de surveillance nocturne qui vient d'être établi à Bordeaux par le préfet, ajoute aujourd'hui que les patrouilles de gendarmes ne suffisant pas, quelque nombreuses, on leur a adjoint des patrouilles de douaniers. Ces derniers auraient reçu chacun vingt-cinq cartouches.

Le bienfaisant *Progrès libéral*, de Toulouse, dit tenir de source certaine que des dispositions militaires viennent d'être prises. Des ordres de combat ont été assignés aux chefs de corps, des approvisionnements en vivres et en munitions rassemblés et des signaux d'alarme convenus.

"Il est regrettable, ajoute ce journal, qu'au moment de l'invasion, ces pratiques de vigilance aient été trop souvent négligées; mais à l'heure où nous sommes, on ne s'explique guère un tel luxe de précautions."

LE MESSAGE DE MAC-MAHON ET LA PRESSE ANGLAISE.—Les journaux anglais expriment presque tous des appréciations très favorables à la prolongation des pouvoirs et au message du maréchal. Le *Standard* compare ce document "au son d'une cloche qui se "fait entendre dans le brouillard" dont nous sommes enveloppés; le *Morning Post* dit : "Nos voisins vont donc avoir "le temps de respirer!" Puisse-t-il dire vrai! Le *Pall Mall* juge le message "en harmonie avec les vœux publics des conservateurs."

Le *Daily News*, malgré ses tendresses pour nos républicains, dont il ne voudrait pas en voir un, il avoue que "la République, même sous la dictature virtuelle d'un "homme de guerre universellement respecté, trouvera de la force et de la dé"rée par le fait même de sa continuation "et de la confiance qu'inspirera le pro"longation de son existence." C'est l'aveu nouveau de cette vérité que la République n'est possible qu'à la condition de n'être pas faite par les républicains. Quant au mot "dictature," le journal anglais, même en ajoutant "virtuelle," va trop loin, puisque l'Assemblée seule réparera les pouvoirs du chef du pouvoir exécutif. Inutile d'ajouter que le *Times* est hosanna au maréchal et à sa prolongation d'autorité: il est de la part d'une feuille qui fut l'ami des Prussiens pendant la guerre, ce langage est le seul qui ne nous surprenne pas. C'est un éloge pour le maréchal Mac-Mahon.

Nous ne connaissons pas encore l'opinion des feuilles allemandes sur la consolidation du pouvoir conservateur que l'Assemblée prépare et que la France attend avec une légitime impatience. (*Patrie*)

LE COMPLOT CONTRE LA MARQUISE DE MAC-MAHON. — Les son sidérants du jugement qui a condamné les quatre inculpés constatent que la société secrète dont ils faisaient partie a délibéré et arrêté l'odieuse résolution de s'emparer de Mme la marquise de Mac-Mahon, et de la fusiller au besoin.

Ce jugement est la meilleure réponse aux insinuations de certaines feuilles radicales qui avaient prétendu qu'on ne trouverait rien de sérieux au fond de cette affaire.

— Achetez vos chapeaux au R't. E. Lee, coin des rues St-Louis et Royale, magasin qui en contient un assortiment complet et varié, à de véritables prix de panique.

— Nous trouvons dans un journal belge les renseignements suivants sur des expériences que l'on fait à Ostende, depuis quelques jours, avec un canon monstre.

Ce canon est bragué sur la plage, vis-à-vis du phare. La forme de cet engin le fait ressembler à une gigantesque bouteille de champagne. L'âme de la pièce est d'une dimension d'environ 25 centimètres. Son poids est de près de 16,000 kilogrammes. Elle se charge par la culasse. Les artilleurs y placent un boulet de fer de la forme d'un pain de sucre, pesant 120 kilogrammes, nécessitant 25 kilogrammes de poudre.

Le canon chargé, un signal télégraphique est donné réciproquement du canon à la cible, qui est dans les dunes, et le coup part. Il produit un roulement gravé et sonore, accompagné d'un grincement aigu que l'on perçoit distinctement à près de six kilomètres du canon. Quant au boulet, il parcourt, en douze secondes, "dix mille quinze mètres."

—Un mot d'enfant d'une naïveté touchante :

Il y a quelques semaines, la petite sœur de Bébé est morte, et Bébé, qui comprenait pas ce que sa sœur était devenue, a demandé où elle était allée.

—Elle est allée au ciel, mon enfant, a répondu sa mère.

L'autre jour, Bébé rencontrait un ballon qui avait du ballon rouge attaché à une ficelle.

—Maman, dit-il, si je lâchais le ballon, où irait-il?

—Et l'air.

—Mais où ça, ce l'air?

—Il irait loin, loin, dans le ciel.

L'enfant s'éloigna tout rêveur. Au bout de quelques instants, il revenait avec un petit air de contentement : il n'avait plus son ballon rouge.

—Qu'as-tu fait de ton ballon? lui demanda sa mère.

—Je l'ai laissé aller au ciel, répondit Bébé, petite sœur jouera avec.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Les Frères et Amis.

Vers neuf heures, avant hier soir, les frères et amis du dixième et du onzième ward se sont réunis à leur quartier général, au coin des rues Première et Liberté, pour prendre en considération certaines questions politiques, et le plus bien intentionné.

Il s'agissait, paraît-il, de se passer entre Kellogg et Pinchback, ces deux grands chefs du radicalisme blanc et noir en Louisiane.

Un orateur à peau d'ébène et à voix de stentor est monté sur une chaise et s'est écrié que l'on trahissait l'apôtre de la liberté et du progrès, l'honorable Percy Bleche Shelly Pinchback; que la clique de la Douane, toujours avide, voulait lui ravir sa place de sénateur au Congrès national, pour la donner à quelque blanc, à quelque aventurier du Nord, à la bosse vide et au doigts crochus! Une pareille indignité ne pouvait être tolérée par les nombreux amis de l'apôtre noir.

"Fils de blancs, nous n'en voulons pas! Désormais, nous n'élirons que les nègres purs; et, plus ils seront noirs, plus ils seront purs, et par conséquent, plus ils auront des titres à notre bienveillance!"

Ce petit speech a soulevé une tempête. Plusieurs carpet-baggers, qui s'étaient glissés dans l'assemblée, en se noircissant le visage avec un bouchon passé au feu, se sont levés comme un seul homme, pour protester.

Ils ont répondu que Kellogg était le véritable chef de la radicalie dans le bienheureux Etat de la Louisiane; que le parti devait se maintenir avec lui ou tomber avec lui; et, tout en admettant que Pinchback était un grand homme, un héros, un demi-dieu, ils ont prétendu néanmoins, que le siège n'était pas assez avancé pour qu'un homme, dont la peau aurait une légère teinte jaunâtre, pût inspirer autant de confiance qu'un blanc.

Ces audacieuses paroles ont été accueillies par des huées et par des hurlements.

Une centaine de "durs," se dressant sur leurs pieds, comme mus par un ressort, ont voulu parler à la fois.

Quelques autres, plus belliqueux, ont jeté des dousaines d'escrises à la tête des malheureux chevaliers de la bosse et les ont soircis complètement.

Plusieurs coups de pistolets ont été tirés et les poignards sont sortis du fourreau.

Au milieu du brouhaha, un certain Henry Jackson, nègre, a reçu un coup de couteau au côté gauche.

Les plus belles irruption dans la salle; mais, s'aperçevant qu'elle avait affaire à des frères et amis elle n'a pas osé arrêter personne.

Un certain Bibbe est accusé d'avoir frappé Jackson. Il a pris le large et se tient prudemment à l'écart.

Finch et Warmoth.

Nous apprenons, à notre grande surprise, que P. B. S. Pinchback vient d'acheter, pour la somme de trente-cinq mille dollars, la magnifique résidence de l'ex-gouverneur Warmoth, sise au coin des rues Camp et Seconde.

Nous disons à notre grande surprise, parce qu'il nous semble qu'en faisant l'addition des émoluments que Finch a perçus dans les différents emplois qu'il a remplis, depuis quatre ans, on n'obtiendrait pas un total équivalant au montant déboursé pour cette acquisition.

Nous nous souvenons, heureusement, que Finch a été le lieutenant de Warmoth, et cela explique bien des choses.

Les deux font la paire!

Le Prochain Congrès.

Mardi après-midi, MM. Randall Gibson, E. H. Lawrence et G. A. Sheridan, sont partis pour Washington, pour assister à l'ouverture du prochain Congrès et pour réclamer leurs sièges à la Chambre des Représentants.

Les prétendants radicaux ont dû partir, hier après-midi.

Le comité nommé par la Convention n'est pas encore tout à fait prêt à partir; il accumule les preuves et les témoignages.

Ce comité se compose des honorables citoyens dont les noms suivent :

John A. Campbell,
R. H. Marr,
Randell Hunt,
H. N. Ogden,
William N. Spencer,
Michael Ryan.

Jour d'Actions de Grâces.

Aujourd'hui, nous sommes invités à rendre grâce au ciel des bienfaits que nous devons à l'administration de Grant et à l'administration de Kellogg.

Le misérable qui a usurpé les fonctions du gouverneur McEnery a osé faire la proclamation suivante :

Au peuple de la Louisiane.

Le Président des Etats-Unis ayant désigné jeudi, le 27 du mois de novembre, comme jour d'actions de grâces, en commandant à tous les citoyens de l'Union de s'unir par la prière, pour remercier le Seigneur des bienfaits qu'il nous ont été accordés et pour lui demander de terminer nos troubles et nos souffrances, je m'associe de grand cœur à cette recommandation.

Nous avons eu le bonheur de faire de bonnes récoltes; nous avons été exempts, en grande partie, des désastres financiers, et la peste ne nous a pas visités.

Tout en rendant grâces de ces bienfaits, n'oublions pas de nous unir pour supplier le Tout-Puissant de vouloir que nous soyons tous enclins à respecter les droits des plus humbles citoyens; que la violence et le désordre cessent; et, que nos souffrances locales soient allégées, afin que la prospérité renaisse.

Signé, etc.

WILLIAM P. KELLOGG.

Compagnie des Echelles de Pelican No 4.

Samedi prochain, le 29 de ce mois, la compagnie Pelican No. 4, du département de l'incendie, doit essayer les nouvelles échelles qu'elle vient de recevoir.

Nous prions les membres de la compagnie d'occuper une place convenable pour l'invitation qu'ils nous ont adressée.

Loterie de la Havane.

Nous apprenons de bonne source, que c'est le No. 13,917 qui a gagné le gros lot de cent mille piastres au dernier tirage de la loterie de la Havane.

Ce billet a été vendu à Nouvelle-Orléans.

TEMPERATURE. — 26 Novembre 1873
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrades
6 A. M.	54	12
12 M.	65	18
3 P. M.	65	18
6 P. M.	63	17

— Un accident qui rappelle celui ch périt, il y a quelques années, Mlle Emma Livry, de l'Opéra, vient d'avoir lieu à Marseille, au Casino.

Mlle Chabanier, jeune artiste de vingt ans, venait d'entrer dans un feu de joie, où elle se disposait à faire sa toilette avant de monter sur la scène, lorsqu'un papier enflammé qui lui avait servi à allumer le feu gaz qu'elle avait jeté sans l'éteindre, communiqua tout à coup le feu à ses vêtements. A ses cris de détresse, le régisseur et ses camarades s'empressèrent d'accourir, mais il était déjà trop tard ; la malheureuse artiste était couverte de blessures.

L'infortunée jeune fille expirait le lendemain, après une nuit de tortures atroces.

— Le musée royal d'Athènes vient de retrouver un exemplaire de l'Evangile. Il porte la date 480 après Jésus-Christ.

—Depuis 1831 jusqu'à 1873, temps pendant lequel l'Opéra a habité la rue Le Peletier, il a monté :

Opéras.....	95
Ballets.....	64
Total.....	159

Ces 159 ouvrages donnent une somme de 484 actes, dont 330 pour les opéras et 154 pour les ballets.

—Puisque j'en suis aux innovations, signalons la résurrection d'une vieille idée qui sombra jadis.

Un certain vicomte de Botherel avait organisé des voitures cabriolets qui se promenaient dans les rues au son de la trompette, et portaient de la pitance à domicile à tous les amateurs.

Le vicomte fit faillite. On va le pastiche! Et je ne serais pas surpris qu'on fît fortune.

Le tout est d'arriver à propos.

Les *fournisseurs-cambriolets* (c'est le titre que doit prendre la combinaison nouvelle) seront entre instantanément ce qu'on leur commandera au passage, et offriront en outre à leur clientèle un certain nombre de *plats du jour*.

On n'aura qu'à descendre et à apporter où ses cambriolets.

Ces cars pittoresques ! Que de cocottes à traîtres viendront ainsi sur le pas de leurs portes chercher pour dix sous de bœuf aux carottes!

Institutrice.

UNE DAME qui peut enseigner l'Anglais, le Français, le Mexicain et le Espagnol, désire trouver une place d'institutrice dans une famille, soit en ville, soit à la campagne à proximité de la ville. S'adresser au BUREAU DE L'ABEILLE. 27

Bureaux de la Compagnie du Chemin de Fer de la Rive Gauche, — Nouvelle-Orléans, 17 Novembre 1873. — Nous informons les Actionnaires que l'Assemblée Générale de la Compagnie pour l'Election des officiers de la Société aura lieu au Bureau, au No 317 entre les rues Courtier et Esplanade.

Nouvelle-Orléans, 17 Novembre 1873.

26 nov—2t V. RIVIERE, Secrétaire.

THEATRE DE L'OPERA.

Ce soir, Jeudi, 27 Novembre 1873.

Le Trouvère

Le Bureau sera ouvert de midi à 4 heures précises.

Les Fauteuils et Stalles de Balcon seront remis à l'Administration de l'Opéra, 12 rue Bernard, dans le cours de la journée du Jeudi.

Rideau à 8